

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/051 Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2016/022</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 21

Votants : 22

POUR : 22 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente mai deux mille seize, à 18h, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23 mai 2016

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : SIGNORET F ; DUGARD Y ; BOUILLON J ; MALVAUX A ; ETIENNE P ; COURVOISIER CLEMENT F ; SINGLIT B. ; GODART O ; ADAM C ; BESANCON T ; CARPENTIER D. DEBOURCES C. ; LESUEUR P ; MANCEAUX C ; MATHIAS F ; MEIS M ; MERCIER A ; PAYEN F ; LUDOVIC P ; RICHELET JP ; SOUDANT G

Représenté : M. Jean Yves PIC donne pouvoir à M. Philippe ETIENNE.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 22/03/2016

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 22 mars 2016 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 22 mars 2016.

Le Président,

Francis SIGNORET

